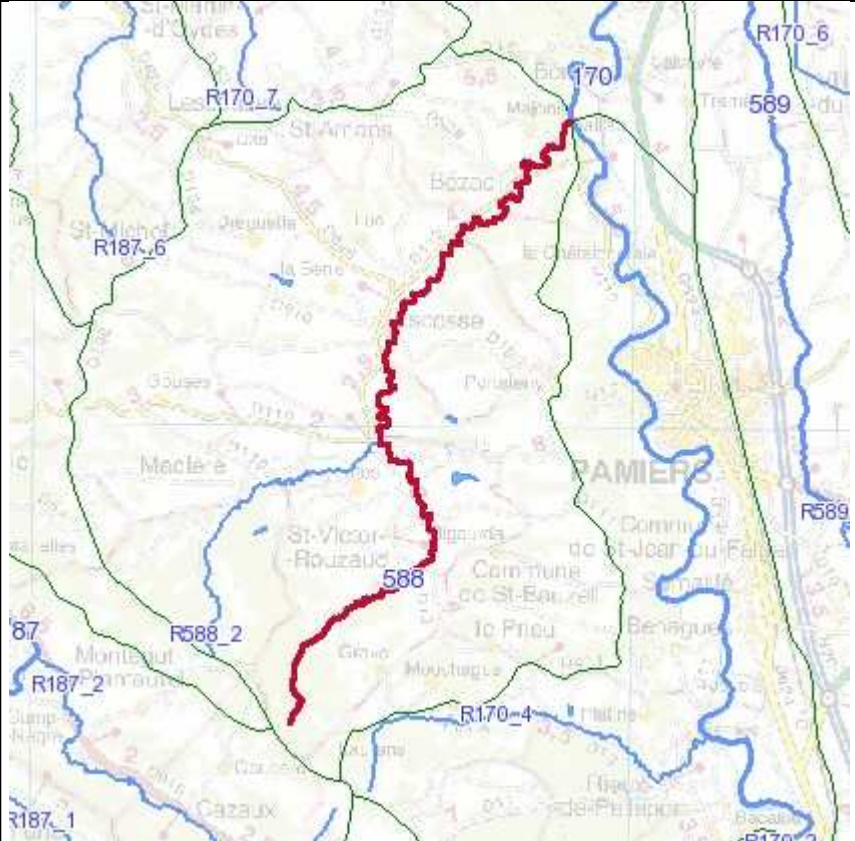


## ME FRFR588

### L'ESTRIQUE DE SAINT-VICTOR DE SA SOURCE AU CONFLUENT DE L'ARIEGE

#### UHR Ariège Hers vif

#### I. ETAT DES LIEUX

Plan de situation	Etat			
	ME déclassée – bon état en 2021			
	Déclassement	Atteint	Non atteint	Non évalué – modélisé - mesuré
	Ecologique		X	
	Physico-chimique		X	
	Biologique			Non évalué
Chimique			Non évalué	
<b>Report du bon état en 2021 et non 2015</b>				
Raisons :				
<ul style="list-style-type: none"><li>• conditions naturelles,</li><li>• raisons techniques</li><li>• Pressions longues à modifier :</li><li>• continuité biologique</li><li>• hydrologie fonctionnelle</li></ul>				
<b>Justificatifs du déclassement :</b>				
<ul style="list-style-type: none"><li>• Oxygène (moyen) : déclassement en 2006, 2007 –</li></ul>				
<b>Station de mesure :</b> en aval de Saint-Victor-Rouzeau (05170950)				
Evolution 2008-2009				
<ul style="list-style-type: none"><li>• Oxygène : bon en 2008 – déclassement en 2009 (pic le 14 mai COD et DBO5)</li><li>• Nutriments : déclassement en 2009 (pic le 14 mai Ptot)</li></ul>				
Zone Vulnérable : masse d'eau concernée en très petite partie				

#### II. PRESSIONS

- Pressions agricoles : moyennes
- Pressions sur la ressource en eau : fortes
- Pressions morphologiques : moyennes
- Pressions nitrates : moyennes

#### III. COMPLEMENTS SUITE A EXPERTISE

- La biologie serait en amélioration selon les derniers inventaires de l'ONEMA
- La station de mesure est très amont de la masse d'eau. Selon l'AE, il s'agit d'une station de référence DCE, et ne peut être déplacée. Le préleveur effectue ses mesures même lorsqu'il n'y a pas d'eau (la station est localisée sur une zone présentant des assecs naturels), ce qui induit un biais dans les résultats : remis en cause dans le cadre des stations de référence
- Etiages naturels très sévères
- Plusieurs seuils infranchissables
- Le Gue de Bezac, en aval de la station piscicole bloque la circulation des espèces piscicoles : PV en 2005 : projet en cours par la Communauté de Communes de remplacement du gué par un pont (gué serait partiellement supprimé)
- La pression sur la ressource pourrait être liée à des retenues collinaires, engendrant des problèmes en année sèche sur le cours d'eau : des retenues collinaires au fil de l'eau – quelques retenues ne seraient plus utilisées – il n'y a plus depuis 3 ans de prélèvements agricoles sur ce cours d'eau – reste des prélèvements domestiques
- Au niveau des pressions domestiques, la STEP d'Escosse a été réalisée en 2007
- Eventuelles pressions agricoles en maïs – exploitations d'élevage, sur les coteaux

## IV. ACTIONS PDM

Actions	Libellé action	Porteur de projet / Remarques	Amélioration attendue sur :					Action nécessitant particulier pour la ME un suivi
			Oxygène	Conditions morphologiques	Continuité	Régime hydrologique	Pollutions diffuses	
Conn_1_01	Suivi qualité de la masse d'eau	La pertinence de la station de mesure n'est pas avérée : La station de mesure est très amont de la masse d'eau. Il s'agit d'une station de référence DCE, et ne peut être déplacée. Le préleveur effectue ses mesures même lorsqu'il n'y pas d'eau (la station est localisée sur une zone présentant des assecs naturels), ce qui induit un biais dans les résultats	X	X	X	X	X	X
Conn_3_03	Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement	Vérifier le fonctionnement des réseaux des trois communes, St Victor, Escosse et Bezac avec le SMDEA en 2013- 2014 Vérifier le fonctionnement de la STEP d'Escosse via la mise en place d'analyses amont et aval du point de rejet en 2011	X				X	X
Diff_2_01	Améliorer les pratiques de fertilisation et limiter les transferts	Agriculteurs – plan de contrôle phyto en 2012 sur les exploitations en maïs	X				X	X
Diff_3_01	Améliorer les équipements et les pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (local de stockage des produits phytosanitaires, sécurisation des aires de remplissage et de	Missions Chambre	X				X	
Diff_3_02	Favoriser les filières pérennes de récupération des produits phytosanitaires	Voir Actions CA, ville de Pamiers et Pays des Portes d'Ariège : prévoir réunion d'information et de discussion auprès de ces 3 partenaires en 2011	X				X	X
Diff_3_03	Sensibiliser les distributeurs de produits phytosanitaires aux impacts sur les milieux naturels	Voir Actions CA, ville de Pamiers et Pays des Portes d'Ariège : prévoir réunion d'information et de discussion auprès de ces 3 partenaires en 2011	X				X	X
Diff_3_04	Mettre en œuvre des plans d'actions "phytosanitaires" visant les usages non agricoles (diminution des doses, utilisation de techniques alternatives, formation,	Voir Actions CA, ville de Pamiers et Pays des Portes d'Ariège : prévoir réunion d'information et de discussion auprès de ces 3 partenaires en 2011	X				X	X
Diff_9_04	Développer des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses	Voir Actions CA, ville de Pamiers et Pays des Portes d'Ariège : prévoir réunion d'information et de discussion auprès de ces 3 partenaires en 2011 – plan de contrôle phyto en 2012 sur les exploitations à maïs et sur Saint Victor de Rouzaud + plan de contrôle nitrates sur les quelques zones concernées	X				X	X
Fonc_2_07	Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...)	Pouvoirs publics (Agence de l'Eau, Etat, Collectivités) - Associations agréées de protection de la nature et de l'environnement : Syrpha Vérification de l'impact des embacles à Escosse par l'Onema en été 2011	X	X		X		X

Actions	Libellé action	Porteur de projet / Remarques	Amélioration attendue sur :					Action nécessitant particulier pour la ME un suivi
			Oxygène	Conditions morphologiques	Continuité	Régime hydrologique	Pollutions diffuses	
Fonc_4_03	Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais, - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques	Gué de Bézac – projet en cours par la Communauté de Communes de remplacement du gué par un pont (gué serait partiellement supprimé) d'ici fin 2012			X			X
Gouv_2_01	Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public	Réunions d'information auprès des partenaires en 2011		X	X	X	X	
Prel_2_01	Adapter les prélèvements aux ressources disponibles	Vu avec la Chambre d'agriculture sur des améliorations possibles sur la gestion des retenues collinaires – liste des retenues collinaires non utilisées si possibilité de les faire couler pendant l'étiage	X			X		X
Prel_2_02	Favoriser les économies d'eau : sensibilisation, économies, réutilisation d'eau pluviale ou d'eau de STEP, mise en œuvre des mesures agroenvironnementales (amélioration des techniques d'irrigation, évolution des assolements...)	Vu avec la Chambre d'agriculture sur des améliorations possibles sur la gestion des retenues collinaires - – liste des retenues collinaires non utilisées si possibilité de les faire couler pendant l'étiage	X			X		X
Qual_1_01	Protéger les ressources en eau potable actuelles et futures : - limitation des activités anthropiques dans les bassins d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - limitation de la fertilisation organique et chimique en amont des captag	Prélèvements domestiques	X					

## V. **Résumé des actions prioritaires 2011 - 2013**

Cette masse d'eau a des débits naturels très faibles ce qui peut expliquer le taux d'oxygène dissous.  
Les mesures proposées ne suffiront peut-être pas à améliorer l'état de la masse d'eau ?

### **Réalisé**

STEP Escosse  
Plus de prélèvement agricole depuis 3 ans  
Plan de contrôle phyto en 2011 : une infraction agricole – plusieurs rappels à la loi

### **En cours**

Revoir avec l'AE la pertinence de la localisation de la station  
Gué de Bézac – finalisation du projet de remplacement partiel par un pont d'ici fin 2012  
Mesures amont – aval par l'Onema sur la STEP d'Escosse + mesure 24h SMDEA

### **A mettre en oeuvre**

Pressions diffuses agricoles : Voir Actions CA, ville de Pamiers et Pays des Portes d'Ariège (PNR) : prévoir réunion d'information et de discussion auprès de ces 3 partenaires en 2011  
Amélioration du fonctionnement en étiage des retenues collinaires non utilisées  
Vu avec la Chambre d'agriculture sur des améliorations possibles sur la gestion des retenues.